

En 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)¹ prévoyaient de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015. L'objectif ne sera pas atteint ! Bien au contraire, 860 millions de personnes souffrent encore aujourd'hui de la faim, contre 840 millions en 2000.

Le droit à l'alimentation est inscrit à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948. Il stipule : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour son alimentation... ».

Ce droit a été réaffirmé en 1966 dans l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC) qui demande clairement aux 156 pays signataires de légiférer sur le droit à une nourriture suffisante.

En 2014 et 2015, Caritas Internationalis qui rassemble l'ensemble des Caritas à travers le monde dont le Secours Catholique, se mobilise pour faire avancer le droit de tous à accéder à une nourriture suffisante, saine et adaptée.



Togo, 2013. Crédit : Elodie Perriot / SC-CF

« L'ÉVANGILE NOUS MONTRE LE CHEMIN : PARTAGER VOTRE PAIN QUOTIDIEN SANS LE GASPILLER. J'ENCOURAGE CARITAS DANS CET ENGAGEMENT ET JE VOUS INVITE TOUS À REJOINDRE CETTE "VAGUE DE SOLIDARITÉ" ». PAPE FRANÇOIS, LE 10 DÉCEMBRE 2013

¹ Fixés par l'ONU – Organisation des Nations unies

Rencontres des partenaires internationaux du Secours Catholique engagés dans des projets de défense du droit à l'alimentation.

Rencontre des partenaires internationaux engagés dans des actions de plaidoyer pour le droit à l'alimentation.

10 DÉCEMBRE 2013

MAI 2014

OCTOBRE 2014

MAI 2015

SEPTEMBRE 2015

Lancement de la Campagne mondiale sur le droit à l'alimentation « Food for all »

Semaine d'action internationale (réseau Caritas).

Assemblée générale des Nations unies sur la redéfinition des OMD.

1 PERSONNE SUR 8 DANS LE MONDE SOUFFRE DE LA FAIM, LA MOITIÉ D'ENTRE ELLES SONT DES AGRICULTEURS...

... alors que « Si vous regardez la planète, elle produit assez d'aliments pour nourrir chaque jour chaque individu. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui, le vrai problème étant l'accès à la nourriture ». FAO¹

¹ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture / Jon Lupien, directeur de la Division alimentation et nutrition



Bangladesh, 2009. Crédit : Gaël Kerbaol / SC-CF

TOUT ÊTRE HUMAIN A LE DROIT DE SE NOURRIR DANS LA DIGNITÉ, QUE CE SOIT EN PRODUISANT LUI-MÊME SON ALIMENTATION OU EN L'ACHETANT.



Bolivie, 2013. Crédit : Elodie Perriot / SC-CF

90 % DES PERSONNES QUI ONT FAIM NE PEUVENT NI PRODUIRE NI ACHETER SUFFISAMMENT DE NOURRITURE...

- ... alors qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillée chaque année :
- lors de la récolte à cause d'une maturité insuffisante et de moyens de transports inadaptés entre les lieux de production et de stockage...
 - lors du stockage dont les capacités peuvent être insuffisantes ou défectives, parfois même absentes - la production est alors la proie des rongeurs et des parasites.
 - lors de la distribution lorsque, notamment, les marchandises sont refusées par les supermarchés pour défaut d'apparence.
 - lors de la consommation par les personnes ; surtout dans les pays industrialisés où le gaspillage est de 100 Kg par an et par personne – comparé à une petite dizaine de kilos en Afrique subsaharienne ou Asie du Sud-Est.



E. PERROT / SC-CF

1 RENDRE LA NOURRITURE DISPONIBLE

GRÂCE À :

› **UNE MEILLEURE RÉPARTITION ET PARTAGE DES RESSOURCES NATURELLES :**

- Elles sont inégalement réparties sur la planète.
- Les terres arables des pays pauvres deviennent la propriété de grandes entreprises pour produire de l'énergie (agro-carburants) ou extraire des ressources naturelles.

« Pour Lorenzo Soliz, partenaire du Secours Catholique en Bolivie : « Sans territoire, les peuples n'ont pas de futur ». Si les industries extractives sont économiquement nécessaires selon lui, il milite pour une cohabitation harmonieuse et la protection des peuples et de la nature. » (Messages du Secours Catholique, Octobre 2013)

› DES MOYENS POUR PRODUIRE DES ALIMENTS :

Les pays en voie de développement en ont peu : ils utilisent majoritairement le travail des mains et la traction animale.

« Il faut 100 fois moins d'heures de travail pour produire un kilo de riz aux États-Unis qu'au Sénégal. » (CFSI)¹

› DES MARCHÉS ET DES MAGASINS POUR PROPOSER LES ALIMENTS À LA VENTE :

Les infrastructures routières ou maritimes sont souvent insuffisantes dans les pays en voie de développement et les coûts de revient des petits agriculteurs ne sont pas compétitifs face aux productions ultra mécanisées.

« 90 % du commerce mondial des céréales est entre les mains de seulement quatre multinationales. » Cafod²



E. PERROT / SC-CF

2 RENDRE LA NOURRITURE ACCESSIBLE

GRÂCE À :

› **UN COÛT ABORDABLE POUR QUE CHACUN SE PROCURE DES ALIMENTS.**

Cela suppose un salaire minimum ou des prestations sociales suffisantes pour couvrir ces dépenses et d'autres liées à la santé ou à l'éducation.

« Le prix de la nourriture de base dans le monde devrait doubler d'ici 2030. » (Oxfam3)

› **UNE PROXIMITÉ ENTRE DES POINTS DE VENTE OU DE DISTRIBUTION ET LES PERSONNES VULNÉRABLES,** telles que les enfants, les personnes handicapées, malades, isolées, détenues, victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles.



G. KEBBAOUL / SC-CF

3 GARANTIR UNE NOURRITURE ADAPTÉE

GRÂCE À :

› **L'ACCÈS À DES ALIMENTS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ALIMENTAIRES** et nutritifs des consommateurs (notamment pour le développement physique et mental des enfants).

« Les aliments énergétiques souvent facteurs d'obésité et autres maladies sont considérés comme des aliments inadéquats » (FAO)

› **L'ACCÈS À DES ALIMENTS SALUBRES :**

sans résidus de pesticides, d'hormones ou de médicaments vétérinaires, ainsi qu'acceptables par la culture ou la religion des consommateurs.

« En Indonésie, sur l'île de Florès, le Secours Catholique encourage plusieurs centaines d'agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de leur santé par l'utilisation de compost, de semences locales... » (Messages du Secours Catholique décembre 2013)

[1] Comité Français pour la Solidarité Internationale, « Les causes de l'insécurité alimentaire »

[2] Catholic Aid Agency pour l'Angleterre et l'Irlande / Campagne « Hungry for change » (faim de changement)

[3] Confédération de 17 organisations vouées à la coopération et à la solidarité internationale

[4] Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des questions rurales au Royaume-Uni

SOUS TOUTES LES LATITUDES, DES SOLUTIONS COMMUNES EXISTENT POUR RENDRE LA NOURRITURE ACCESSIBLE ET DISPONIBLE POUR TOUS ET ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHACUN :

- › Promouvoir et soutenir l'agriculture et la pêche à petite échelle ainsi que l'agro-écologie, en particulier lorsqu'elles sont pratiquées à l'échelle familiale. Elles sont un des moyens premiers d'assurer la sécurité alimentaire.
- › Reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production agricole. Elles doivent pouvoir accéder au même titre que les hommes aux ressources dont elles ont besoin, que ce soit la terre, les animaux d'élevage, la main d'œuvre, l'éducation ou les services financiers et les technologies.
- › Garantir l'accès des paysans à la propriété foncière, à l'eau, aux semences et au crédit, notamment via des politiques nationales et des réformes agraires.
- › Consulter activement les petits agriculteurs et les organisations d'agriculteurs lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de toute décision concernant l'agriculture prise au niveau local, national ou international.
- › Améliorer les systèmes de production alimentaire, de stockage et de distribution ainsi que l'accès aux marchés locaux.
- › Changer les politiques internationales qui provoquent l'insécurité alimentaire et la malnutrition, telles que les politiques commerciales inéquitables et les déséquilibres dans le marché alimentaire mondial.
- › Mettre fin à l'accaparement des terres agricoles par les entreprises transnationales et gouvernementales étrangères et plafonner la production et la consommation d'agro-carburants.



Mauritanie, 2013. Crédit : Xavier Schwebel / SC-CF



Senegal, 2011. Crédit : Elodie Perriot / SC-CF



France, 2013. Crédit : Xavier Schwebel / SC-CF